

Fondation Louis-Philippe et Anne-Christine Bovard

Etude des valeurs naturelles du vignoble de Lavaux

Complément Lavaux ouest



BEB SA - Bureau d'études biologiques
Ch. des Dents-du-Midi 46
CH-1860 Aigle

tél. 024.466.91.50
mail. info.beb@bluewin.ch
www.beb-etudes-biologiques.ch

Décembre 2025

Auteurs

Raymond Delarze	Biogliste, Dr. Sc. Nat.
Eric Morard	Biogliste UNIL
Susanne Jungclaus	Pharmacienne UNIL et vigneronne

Groupe d'accompagnement

Louis-Philippe Bovard	Président de la Fondation
Pierre Monachon	Vigneron, Conseil de Fondation
Olivier Viret	Agronome, Dr Sc. Nat. EPFZ, Conseil de Fondation
François Murisier	Agronome, Dr Sc. Nat. EPFZ, Conseil de Fondation
David Rojard	Ing. dipl. HES, Directeur de Proconseil
Jean-Marc Gay	Vigneron
Louis Blondel	Vigneron, expert de la Confrérie des vignerons
Anne-Catherine Ruchonnet	Vigneronne, experte de la Confrérie des vignerons

Citation recommandée

Delarze R., Morard E, Jungclaus S. 2025. *Etude des valeurs naturelles de Lavaux. Complément Lavaux ouest.* Mandat de la Fondation Louis-Philippe et Anne-Christine Bovard. BEB SA bureau d'études biologiques. Aigle. 29 p.

Sommaire

1	<i>Introduction</i>	1
2	<i>Méthode</i>	2
2.1	Périmètre d'étude	2
2.2	Groupes étudiés	2
3	<i>Flore et végétation</i>	3
3.1	Recensement floristique	3
3.1.1	Espèces d'intérêt particulier	3
3.1.2	Néophytes	5
3.2	Comparaison entre secteurs	5
4	<i>Faune</i>	7
4.1	Orthoptères	7
4.2	Mollusques	9
4.3	Reptiles	10
4.3.1	Faunistique	10
4.3.2	Variabilité de l'herpétofaune au sein du vignoble	10
4.4	Oiseaux nicheurs	13
4.4.1	Faunistique	13
4.4.2	Variabilité de l'avifaune au sein du vignoble	13
5	<i>Synthèse et recommandations</i>	16
5.1	Synthèse des résultats des prospections 2025	16
5.2	Analyse de la situation écologique	16
5.3	Principes généraux des mesures en faveur de la biodiversité	16
5.4	Mesures favorables à la biodiversité sur Lavaux ouest	17
Références		20
Annexes		21
Annexe 1	Carte du réseau écologique et mesures proposées pour Lavaux ouest	22
Annexe 2	Catalogue floristique	23

1 Introduction

Suite à l'étude générale des valeurs naturelles du vignoble de Lavaux menée en 2021 et 2022, un complément d'inventaire a été réalisé dans la partie ouest de ce vignoble en 2025. Ce travail reprend les méthodes appliquées dans l'étude de base et couvre 4 secteurs supplémentaires.

Le but de ce complément est d'affiner la connaissance de la zone Ouest et d'identifier les éléments présentant un intérêt particulier ou un potentiel de mise en valeur du point de vue biologique.

2 Méthode

2.1 Périmètre d'étude

La zone étudiée en 2025 s'étend de la limite occidentale du vignoble compris dans le périmètre du PAC Lavaux jusqu'à la hauteur du Daley. Dans cette zone, la surface qui n'avait pas déjà été prospectée en 2022 a été découpée en sept nouveaux secteurs (O1 à O7) de 10 à 20 ha chacun, en s'inspirant, comme pour les travaux précédents, de l'étude des terroirs viticoles vaudois. Parmi les nouveaux secteurs, quatre (O2, O4, O6 et O7) ont été choisis pour les inventaires (Figure 1).

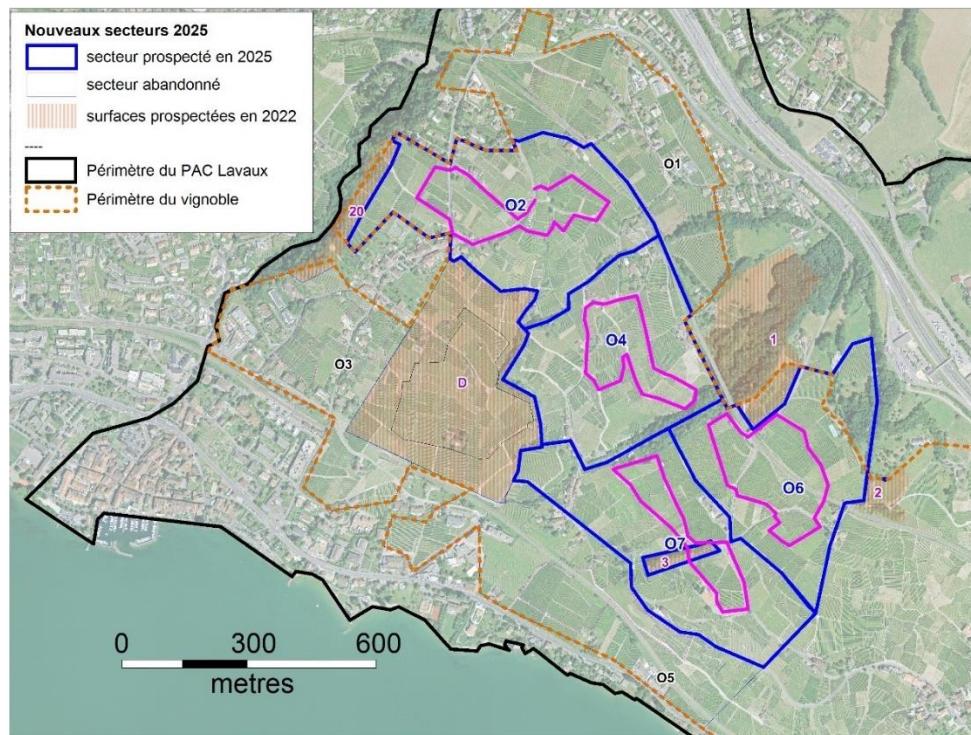


Figure 1. Répartition des secteurs de la zone Ouest prospectée en 2025. Les transects d'échantillonnage sont figurés en rose.

Dans chaque secteur, un parcours de référence de 1'000 à 1'100 m de longueur a été fixé (en rose sur la Figure 1). Ces « transects » constituent des tracés de référence pour l'échantillonnage des groupes indicateurs.

Ce dispositif clairement défini permettra de comparer les différents secteurs (2021, 2022 et 2025) et de suivre de manière reproductible l'évolution de la biodiversité dans le futur.

2.2 Groupes étudiés

Les groupes taxonomiques indicateurs sélectionnés pour l'étude de 2021-2022 ont été repris en 2025 :

- Flore vasculaire
- Orthoptères
- Mollusques
- Avifaune nicheuse
- Reptiles

Il s'agit de groupes représentatifs de la biodiversité dans le vignoble. Les arguments en faveur de ce choix sont détaillés dans le rapport de 2022.

3 Flore et végétation

3.1 Recensement floristique

Les quatre transects ont été visités deux fois, afin de repérer un maximum d'espèces, tant printanières qu'estivales.

En plus de ces parcours fixes, des visites couvrant toute la zone ouest ont été faites dans le but de rechercher plus spécifiquement les espèces rares ou d'intérêt. Ces recherches qualitatives ont été faites d'avril à août 2025.

La liste complète des espèces recensées est présentée en annexe 2.

278 espèces ont été recensées dans le périmètre Lavaux Ouest. Les données disponibles dans la base de données nationale pour ce périmètre ne comprennent que peu d'espèces supplémentaires, probablement observées hors des vignes, et on peut estimer que cet échantillon est représentatif.

3.1.1 Espèces d'intérêt particulier

Avec cinq espèces menacées au niveau régional, dont seules deux le sont au niveau national, la région ouest de Lavaux s'avère assez pauvre du point de vue botanique (Tableau 1, Figure 2).

Tableau 1 Espèces de Lavaux Ouest menacées au niveau national et régional

Espèce	NATIONAL	REGIONAL
<i>Anagallis foemina</i>	VU	VU
<i>Anchusa arvensis</i>	LC	VU
<i>Medicago minima</i>	LC	VU
<i>Misopates orontium</i>	VU	VU
<i>Taraxacum laevigatum</i>	LC	VU
<i>Diplotaxis muralis</i>	LC	NT
<i>Festuca ovina</i>	LC	NT
<i>Geranium sanguineum</i>	LC	NT
<i>Holosteum umbellatum</i>	LC	NT
<i>Inula salicina</i>	LC	NT
<i>Lathyrus sylvestris</i>	LC	NT
<i>Papaver dubium</i>	LC	NT
<i>Peucedanum cervaria</i>	LC	NT
<i>Torilis arvensis</i>	NT	NT
<i>Tragopogon pratensis</i>	LC	NT
<i>Tragopogon pratensis</i> ssp. <i>orientalis</i>	LC	NT
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	LC	NT

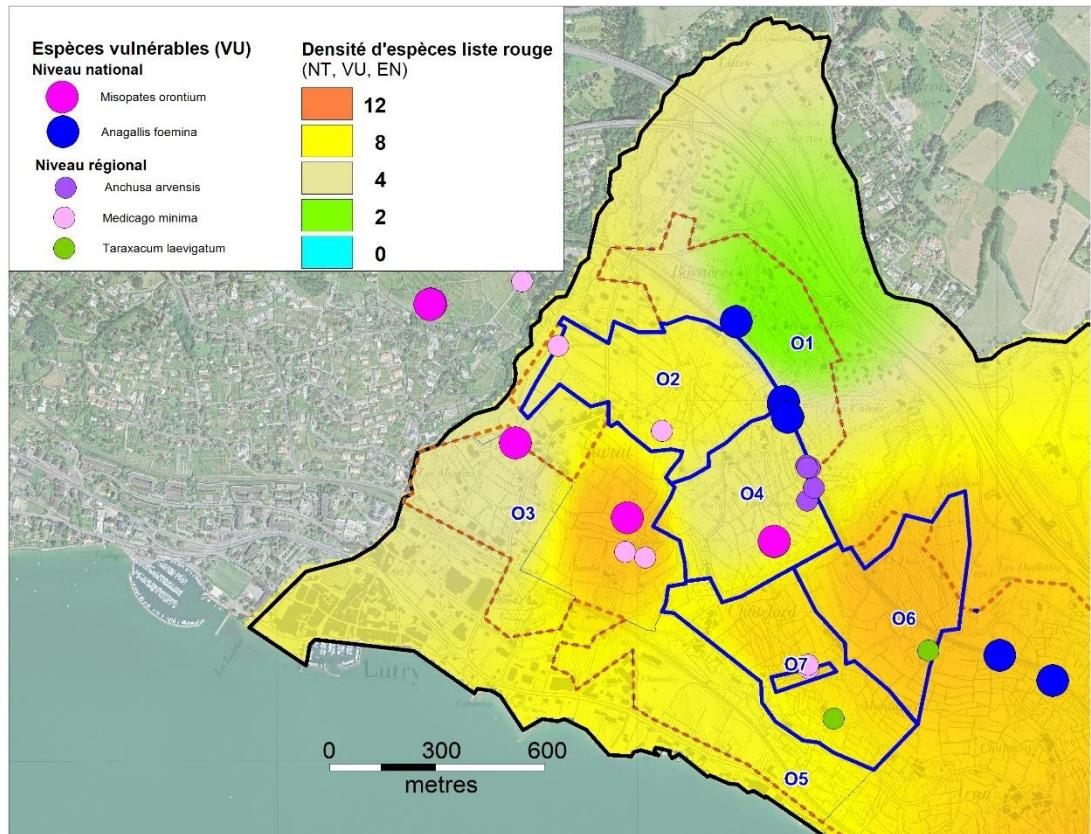


Figure 2. Vue d'ensemble des valeurs botaniques

Très peu d'exemplaires des deux espèces menacées au niveau national, le **mouron bleu** (*Anagallis foemina* ; Figure 3) et le **Muflier sauvage** (*Misopates orontium* ; Figure 4) ont été trouvées dans cette région. Les autres espèces rares et menacées de Lavaux (souci sauvage, cétéraph des officines, bugle jaune, etc.) paraissent manquer complètement.



Figure 3. Mouron bleu (*Anagallis foemina*)

Connu depuis longtemps dans le périmètre d'étude, le



Figure 4. Muflier sauvage (*Misopates orontium*)

3.1.2 Néophytes

Avec 55 espèces de plantes exotiques subspontanées (néophytes) recensées dans la zone en 2025, la région ouest affiche un taux d'infestation comparable aux autres régions de Lavaux.

On y retrouve plusieurs néophytes invasives (espèces de la « liste noire ») observées dans le reste du vignoble, comme *Artemisia verlotiorum*, *Buddleja davidii*, *Robinia pseudoacacia* et *Solidago canadensis*.

Mais ce sont surtout les vergerettes (*Conyza* spp., *Erigeron annuus*) et les amaranthes (*Amaranthus retroflexus*, *A. bouchonii*, *A. deflexa*) qui par leur résistance aux herbicides peuvent poser un réel problème dans les vignes. La morelle faux-chénopode (*Solanum chenopodioides*) semble se répandre et mérite aussi d'être surveillée.

3.2 Comparaison entre secteurs

Le Tableau 2 permet de comparer les quatre secteurs prospectés en 2025 avec ceux de l'inventaire 2021-2022. Il confirme que la richesse botanique des secteurs de l'ouest est globalement inférieure à la moyenne.

Le dénombrement des espèces classées selon leur origine et leur degré de menace selon les listes rouges nationale et régionale figure dans le Tableau 2.

A l'intérieur de la région ouest, c'est le secteur D (prospecté en 2022) qui est le plus riche et le secteur O2 qui est le plus pauvre. Mais les différences d'un secteur à l'autre sont peu marquées.

Tableau 2 Nombre d'espèces recensées par secteur.

Statuts Liste rouge : CR : risque critique d'extinction ; EN : en danger ; LC : non menacé ; NT : potentiellement menacé ; VU : vulnérable.

		02	04	06	07	Lutry D	Villette C	Epesses E1	Epesses E2	Epesses E3	Epesses E4	Epesses E5	Epesses E6	103 Clos des Moines M	122 Rivaz A	St-Saph. S1	St-Saph. S2	St-Saph. S3	St-Saph. S4	St-Saph. S5	St-Saph. S6	Chardonne B
Indigènes (y c. archéophytes)		111	135	140	115	152																
Statut Liste rouge							166															
<i>Liste rouge nationale</i>		2	3	1	1	4	5	4	6	5	2	5	5	2	6	4	5	6	6	7	7	
<i>Liste rouge régionale</i>		7	8	7	4	12	10	11	13	9	7	12	6	9	19	8	10	15	14	24	28	13
National	Régional																					
EN																						
	CR																					
	EN																					
VU		1	2			1	1	1	3	4		2	2		3	1	1	2	3	3	2	3
	EN														1	1	1	1	1	1		
	VU	1	2			1	1	1	3	4		2	1		2		1	2	3	2	3	
NT		1	1	1	1	3	4	3	3	1	2	3	3	2	3	3	4	2	3	4	5	4
	CR						1															
	EN															1						
	VU	1	1	1	1		1	1	2			1			1	1				1	2	
	NT						3	2	2	1	1	2	2	3	2	2	1	4	2	3	3	4
LC		109	132	139	114	148	161	107	115	157	117	114	128	101	116	109	138	125	104	152	188	116
	VU	1	0	1	2	3	1	1				1			2	2	1		1	2	3	1
	NT	4	5	5	1	5	4	6	7	4	5	6	1	5	11	3	5	9	7	15	18	5
	LC	1 04	1 27	1 33	1 1	140	156	100	108	153	112	107	127	94	103	105	133	116	96	135	167	110
Néophytes		36	24	13	20	27	26	27	23	35	23	22	28	23	22	33	43	35	21	28	42	18
	Liste noire	4	6	3	3	5	4	5	2	6	4	4	6	2	2	4	3	2	3	6	5	3
	Liste à surveiller	1	2	1	2			1	1	1	1	1	1	1	1	2	4			1	3	1
	autres néophytes	31	16	9	15	22	22	21	20	28	18	17	21	20	20	27	36	33	18	21	34	14
Cultivées		2	2	8	2	5	3	1	2	4	3	1	5	6	4	3	7	5	4	3	10	3
Total		149	161	161	137	184	195	139	146	201	145	142	166	132	148	149	193	171	135	190	247	144

4 Faune

4.1 Orthoptères

11 espèces d'orthoptères (sauterelles, grillons et criquets) ont été relevées en 2025 dans la zone ouest. Toutes avaient déjà été trouvées durant l'étude de 2021 à 2022 (Tableau 3).

Parmi ces espèces observées, le **Criquet des roseaux** (*Mecostethus parapleurus*), présent ponctuellement dans le secteur O2 dans une bande de friche en bordure du vignoble, possède un statut particulier (VU) dans la liste rouge nationale. Les autres espèces sont répandues et non menacées.

Bien que le secteur O2 s'avère assez riche (10 espèces), la plupart se concentrent dans quelques talus herbeux et dans la lisière herbeuse où a été trouvé le criquet des roseaux. Il s'agit de surfaces très restreintes. Les parchets de vigne proprement dits n'abritent pratiquement que deux espèces, le criquet duettiste (*Chorthippus brunneus*) et le grillon champêtre (*Gryllus campestris*). On remarque l'absence des criquets à ailes colorées (*Oedipoda coerulescens* et *Oedipoda germanica*) et d'autres espèces intéressantes présentes dans d'autres secteurs de Lavaux.

Il semble que la rareté des structures rocheuses et des microclimats qui leur sont associés soient un facteur limitant freinant l'installation d'une faune orthoptérologique diversifiée dans la région ouest de Lavaux.

Tableau 3 Orthoptères dans les 4 secteur Ouest ajoutés aux 17 secteurs et 20 sites particuliers prospecés en 2021-2022(1 = rare, moins de 3 individus observés ; 2 = plus abondant)

Espèce	02	04	06	07	Chardonne B	Clos des Moines M	Epesses1	Epesses2	Epesses3	Epesses4	Epesses5	Epesses6	Lutry-Savuit D	Rivaz A	StSaph1	StSaph2	StSaph3	StSaph4	StSaph5	StSaph6	Villette C	X01	X02	X03	X04	X05	X06	X07	X08	X09	X10	X11	X12	X13	X14	X15	X16	X17	X18	X19	X20	Occurrences
	02	04	06	07	Chardonne B	Clos des Moines M	Epesses1	Epesses2	Epesses3	Epesses4	Epesses5	Epesses6	Lutry-Savuit D	Rivaz A	StSaph1	StSaph2	StSaph3	StSaph4	StSaph5	StSaph6	Villette C	X01	X02	X03	X04	X05	X06	X07	X08	X09	X10	X11	X12	X13	X14	X15	X16	X17	X18	X19	X20	Occurrences
<i>Mantis religiosa</i> Linnaeus 1758																																				1	1					
<i>Ameles spallanziana</i> (Rossi 1792)																																				1	1					
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	2								1					1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	15							
<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	2	2	1	2	2	1	2	2	2	1	2	2	2	36									
<i>Chorthippus mollis</i> (Charpentier, 1825)					1										1																				2							
<i>Chorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)																				2																1						
<i>Euthystira brachyptera</i> (Ocskay, 1826)																			1					1											1	1	4					
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	2			1													1	1			1	2	2			1	1	1					2	2	1	13						
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	2	2	1	2					1						1	1	1	1																	7							
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	1			1																																1	1					
<i>Meconema meridionale</i> A. Costa, 1860																																				1						
<i>Meconema thalassinum</i> (De Geer, 1773)									1																											1						
<i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)	2																			1					1										1	1	5					
<i>Metrioptera roeselii</i> (Hagenbach, 1822)																				1																1						
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	2							1	1							1	1						1									1	1	1	1	10						
<i>Oedipoda caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)									1						1																				1	1	4					
<i>Oedipoda germanica</i> (Latreille, 1804)																																				1						
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)																	1			2															1	1	4					
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	1																		1	1	1				1	1								2	1	1	1	10				
<i>Pholidoptera griseoaptera</i> (De Geer, 1773)	2							1	1					1		1	1	1																		8						
<i>Platycleis a. albopunctata</i> (Goeze, 1778)	1			2											1	2	1		1			2	2	1	1							2	2	2	14							
<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	2																		2																	1	3					
<i>Stenobothrus lineatus</i> (Panzer, 1796)																																				1						
<i>Tetrix tenuicornis</i> (Sahlberg, 1893)																	1																		1		2					
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)								1						1		1		1																			3					
Nombre d'espèces	10	2	2	5	3	1	1	3	2	5	2	1	1	4	1	5	6	9	7	2	11	3	3	1	0	1	6	4	1	5	2	3	0	1	3	5	2	12	11	5	25	

4.2 Mollusques

22 espèces de mollusques ont été identifiées dans les échantillons récoltés en 2025. Si on y ajoute les récoltes faites en 2022 dans les biotopes particuliers situés en bordure immédiate des quatre secteurs étudiés, le nombre passe à 31 espèces.

Comme lors des prospections précédentes, la grande majorité des espèces ont été trouvées en dehors des parchets de vigne, sur de petites surfaces incultes, pour la plupart situées le long des rios.

On retrouve dans Lavaux Ouest la plupart des espèces intéressantes observées dans le reste du vignoble, mais toujours en faible quantité.

Deux espèces sont inscrites sur la liste rouge nationale comme en danger (EN : *Granaria variabilis* et *Lauria cylindracea*), deux espèces comme vulnérables (VU : *Candidula unifasciata* et *Pomatias elegans*) et deux autres comme potentiellement menacées (NT : *Helicella itala* et *Xerolenta obvia*). Les 25 autres espèces ne sont pas menacées (Tableau 4).

Tableau 4. Mollusques récoltés dans les secteurs Ouest. Liste rouge (LR) : EN : en danger ; LC=non menacé ; NE= néozone ; NT=potentiellement menacée ; VU=vulnérable. Entre parenthèses : uniquement dans les biotopes incultes en bordure du secteur.

Espèce	LR	O2	O4	O6	O7	Lavaux Ouest
<i>Acanthinula aculeata</i>		(+)				(+)
<i>Aegopinella nitens</i>	LC	+		(+)	+	+
<i>Aegopinella pura</i>	LC			(+)		(+)
<i>Candidula unifasciata</i>	VU	+	+	+	+	+
<i>Carychium tridentatum</i>	LC	+				+
<i>Cecilioides acicula</i>	LC	+		(+)		+
<i>Clausilia rugosa parvula</i>	LC	+		(+)		+
<i>Cochlicopa lubrica</i>	LC	+	+	(+)	+	+
<i>Cochlostoma septemspirale</i>	LC	+	+	(+)		+
<i>Cornu aspersum</i>	LC	+	+			+
<i>Discus rotundatus</i>	LC			(+)		(+)
<i>Euconulus fulvus</i>	LC			(+)		(+)
<i>Granaria variabilis</i>	EN			(+)		(+)
<i>Helicella itala</i>	NT			(+)		(+)
<i>Helix pomatia</i>	LC		+	(+)	+	+
<i>Lauria cylindracea</i>	EN	+				+
<i>Merdigera obscura</i>	LC	(+)				(+)
<i>Nesovitrea hammonis</i>	LC			(+)		(+)
<i>Oxychilus sp.</i>	LC	+				+
<i>Haita acuta</i>	NE	+				+
<i>Pomatias elegans</i>	VU		+	(+)	(+)	+
<i>Pupilla muscorum</i>	LC	+		(+)		+
<i>Pyramidula pusilla</i>	LC		+			+
<i>Trochulus sp./sericeus</i>	LC	+		(+)		+

Espèce	LR	O2	O4	O6	O7	Lavaux Ouest
<i>Truncatellina cylindrica</i>	LC	+	+	(+)	+	+
<i>Vallonia costata</i>	LC	+	+	(+)	+	+
<i>Vallonia excentrica</i>	LC	+	+	+	+	+
<i>Vallonia pulchella</i>	LC			(+)		(+)
<i>Vertigo pygmaea</i>	LC		+		+	+
<i>Vitreola contracta</i>	LC	+	+			+
<i>Xerolenta obvia</i>	NT	+	+		+	+
Nombre d'espèces		18 (20)	13	2 (20)	9 (10)	22 (31)

La zone ouest présente une faune malacologique moins abondante que les autres secteurs de Lavaux, bien que le spectre des espèces reste similaire. Seul l'escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*) est plus fréquent, probablement en raison d'un mésoclimat local moins sec.

4.3 Reptiles

4.3.1 Faunistique

Les quatre secteurs d'inventaire ont été prospectés les 9 et 25 mai ainsi que le 2 juillet 2025. Trois espèces de reptiles y ont été observées ou ont été signalées par d'autres observateurs (en gras dans le Tableau 5), sur les onze connues pour la région du Lavaux.

Tableau 5. Reptiles de Lavaux (LR : LC = non menacé, VU = vulnérable, EN = en danger d'extinction, CR = en danger critique d'extinction / Priorité nationale : 2 = élevée, 3 = moyenne, 4 = faible / objectifs environnementaux pour l'agriculture (Espèces OEA) : 1 = habitat favorable si présence de surfaces rudérales, tas d'épierrage, murs de pierres sèches et autres petites structures)

Nom français	Nom latin	LR	Priorité CH	Cible OEA (surfaces viticoles)	Secteurs/sites
Coronelle lisse	Coronella austriaca	EN	4	1	
Couleuvre à collier hélvétique	Natrix helvetica	EN	4	1	O4
Couleuvre d'esculape	Zamenis longissimus	EN	4	1	
Couleuvre teselée	Natrix tessellata		hors aire de répartition naturelle		
Couleuvre verte et jaune	Hierophis viridiflavus			1	
Couleuvre vipérine	Natrix maura	CR	4		
Lézard agile	Lacerta agilis	VU	4	1	
Lézard des murailles	Podarcis muralis	LC			O2,4,6,7
Lézard vert	Lacerta bilineata	VU	4	1	
Orvet	Anguis fragilis	LC			
Vipère aspic	Vipera aspis	EN	2	1	O7

4.3.2 Variabilité de l'herpétofaune au sein du vignoble

Les composantes du vignoble favorisant la présence de reptiles, organismes à sang froid, sont les surfaces rudérales, les tas d'épierrage, les murs de pierres sèches, les affleurements rocheux et toute autre petite structure bien exposée avec une zone refuge contiguë (cavité, buissons, tas de pierres/branches). L'extrémité ouest du Lavaux n'est pas reconnue comme un site prioritaire pour la protection des reptiles au niveau national (BRIN) mais certains secteurs apparaissent plus favorables aux reptiles.

Le lézard des murailles, espèce largement répandue et peu exigeante, a été observé un peu partout mais a besoin que des zones refuge (murs avec des interstices notamment) soient présentes pour s'abriter de leurs prédateurs, en particulier des chats domestiques.



Figure 5. Lézard des murailles se réchauffant sur un mur au sein du vignoble

Deux **couleuvres à collier helvétiques** adultes ont été observées le 9 mai en bordure du ruisseau du Châtelard. En raison de ses exigences écologiques, alimentaires en premier lieu (amphibiens, poissons), ce serpent se rencontre préférentiellement à proximité de zones humides ou de cours d'eau. L'utilisation de pesticides et l'eutrophisation des eaux peuvent ainsi contribuer directement par empoisonnement ou indirectement par la disparition des batraciens à la régression de cette espèce.



Figure 6. Lisière au bord du ruisseau du Châtelard où ont été observées des couleuvres à collier helvétiques

Une population relativement importante de **vipère aspic** a été identifiée en bordure de vignoble, à proximité de la rive gauche boisée du ruisseau du Châtelard. Ce site pourrait potentiellement aussi être favorable à la couleuvre d'Esculape. La mauvaise réputation de ce serpent explique en partie que cette espèce soit en danger d'extinction alors qu'elle est très utile au sein des écosystèmes, notamment pour réguler les populations de micromammifères.



Figure 7. Zone d'écotone en lisière sud du ruisseau du Châtelard où plusieurs vipères aspices ont été observées

Afin de limiter les risques de disparition des petites populations isolées de reptiles menacés il s'agirait de rétablir des voies de communication pour les reptiles (haies, lisières et talus buissonnants, bandes de hautes herbes avec de petites structures comme

des tas de pierres ou de branches) entre les habitats déjà favorables. Il s'agirait également de conserver les murs de pierres sèches non jointoyés et de maintenir les strates buissonnantes au niveau des haies, des lisières, des murgiers en y abolissant l'emploi d'herbicides. Les observations faites en 2025 confirment l'intérêt tout particulier des continuités écologiques axées sur les cours d'eau et les zones d'écotone associées.

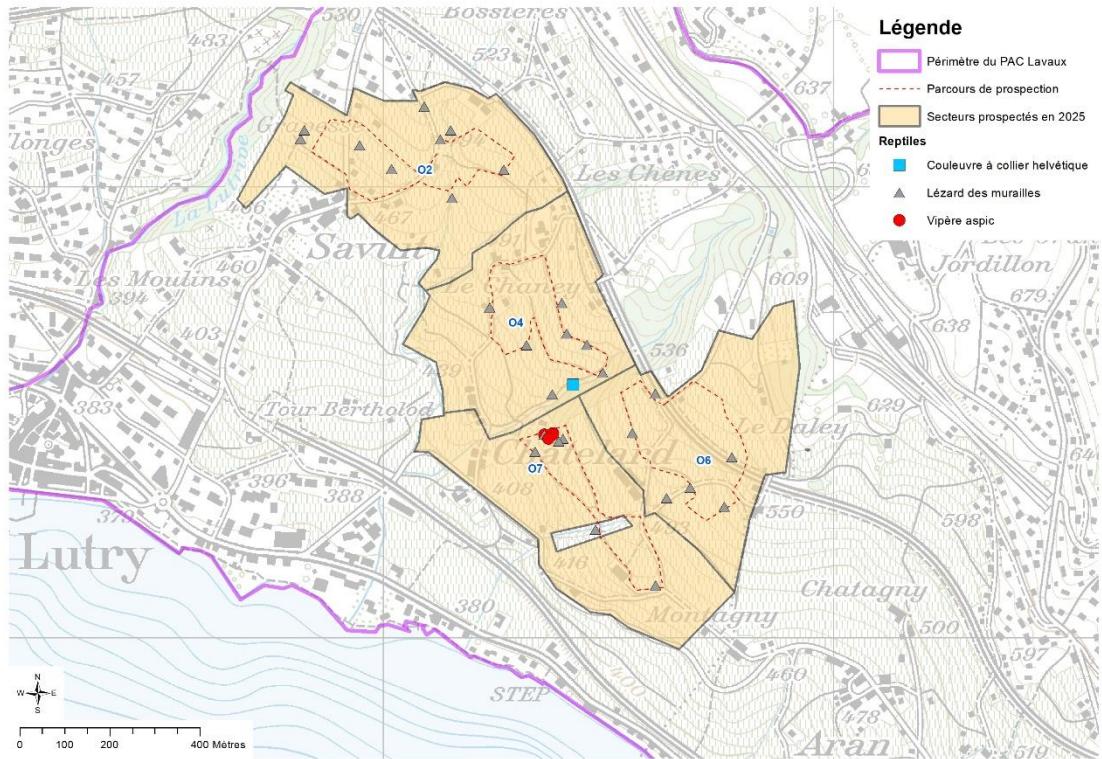


Figure 8. Carte de synthèse des observations de reptiles faites lors des prospections de 2025



Figure 9. Petites structures et habitats refuges favorables aux reptiles

4.4 Oiseaux nicheurs

4.4.1 Faunistique

4.4.1.1 Vignoble

Les quatre secteurs d'inventaire ont été prospectés les 9 et 25 mai ainsi que le 2 juillet 2025. Les observations réalisées ont permis d'observer 8 espèces d'oiseaux plus particulièrement inféodés aux milieux agricoles et qui sont susceptibles de nicher dans ou aux abords immédiats des parchets de vigne de Lavaux (Tableau 6).

Trois d'entre elles sont considérées comme potentiellement menacées (bruant zizi, faucon crécerelle, torcol fourmilier). Le bruant zizi et la linotte mélodieuse sont les deux espèces cibles les plus caractéristiques de Lavaux et particulièrement favorisées par des surfaces de promotion de la biodiversité du type « surfaces viticoles à grandes diversité biologique ».

Tableau 6. Avifaune nicheuse des vignobles de Lavaux (LR : LC = non menacé, NT = potentiellement menacé / Priorité nationale : 1 = très élevée, 2 = élevée, 3 = moyenne / objectifs environnementaux pour l'agriculture (Espèces OEA) : 1 = habitat indispensable, 2 = habitat favorable)

Nom français	Nom latin	LR	Priorité CH	Cible OEA (surfaces viticoles)
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	LC		
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	NT	4	1
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	LC		2
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	4	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	LC		1
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC		
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	LC		
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	NT	4	2

4.4.1.2 Autres habitats

D'autres types d'habitats sont présents dans le vignoble de Lavaux ou à ses abords immédiats et permettent la présence d'autres espèces qui peuvent occasionnellement fréquenter ou survoler les vignes. On peut notamment citer les particularités suivantes :

- De petites colonies d'hirondelle de fenêtre et de martinet noir sont certainement présentes sur des bâtiments, nous n'avons toutefois pas connaissance d'inventaire spécifique concernant de telles colonies ;
- Les petits cours d'eau qui traversent le vignoble sont fréquentés par le cincle plongeur et la bergeronnette des ruisseaux.
- Les boisements présents en périphérie du vignoble abritent une riche avifaune forestière : verdier d'Europe (NT), pics, fauvette à tête noire, mésanges, ...

4.4.2 Variabilité de l'avifaune au sein du vignoble

Des contacts avec des **torcols** chanteurs ont eu lieu lors des prospections de terrain. Ces observations se concentrent à proximité de parcelles qui allient la présence d'éléments

arborés isolés et des surfaces herbeuses. Ainsi, cet oiseau est souvent cantonné à proximité des villages où on trouve des jardins et des arbres fruitiers, en particulier dans les environs de Savuit. Il niche dans des cavités d'arbres ou dans des nichoirs et recherche des insectes aux endroits où la végétation rase lui permet de se déplacer au sol.

Les trois fringilles granivores que sont le **chardonneret élégant**, la **linotte mélodieuse** et le **serin cini** sont assez largement répartis dans les zones parcourues en 2025. Ces oiseaux recherchent leur nourriture au sol entre les rangs de vigne mais ont besoin de quelques buissons ou arbustes comme perchoirs, mais aussi pour y cacher leur nid. La linotte est connue pour pouvoir nichier également sur la vigne elle-même, plus particulièrement celle plantée en gobelet.

Deux espèces de bruants ont été signalées dans le périmètre des prospections de 2025. Ces oiseaux essentiellement granivores, comme les fringilles, vivent surtout en lisière ou dans des haies à proximité de surfaces herbeuses où ils vont chercher leur nourriture. Le **bruant jaune** n'est pas particulièrement inféodé aux vignes mais a été observé dans les secteurs O2 et O4. Le **bruant zizi** est quant à lui l'espèce la plus caractéristique des vignobles structurés par des éléments arborés dispersés. Il a été signalé ponctuellement le long de la lisière sud du ruisseau du Châtelard (secteurs O6 et O7).

Le **rougequeue noir** est une espèce également bien présente dans le vignoble, il profite des capites qui y sont disséminées pour y construire son nid.

Le **Faucon crécerelle** est un petit rapace qui chasse en particulier les micromammifères et qui a été observé en prospection dans les quatre secteurs inventoriés en 2025. L'installation de perchoirs est une mesure favorisant sa présence dans le vignoble.



Figure 10. Perchoir installé au sein du vignoble et jeune rouge-queue noir

Les oiseaux ont des territoires assez étendus et sont capables de parcourir des distances importantes entre leur site de nidification et celui où ils recherchent leur nourriture. Il est donc difficile de faire un lien direct entre la répartition des espèces et les modes d'exploitation des vignes. En dehors de la linotte mélodieuse qui pourrait se cantonner strictement à des parchets de vigne, les autres espèces ont toutes besoin d'autres structures/milieux à proximité pour s'installer dans des vignobles. Il s'agit en particulier d'une palette temporellement diversifiée comprenant de la végétation herbacée (présence à la fois de hautes herbes mais également de surfaces à végétation rase, voire lacunaire), de buissons et de bosquets isolés et également de cavités.

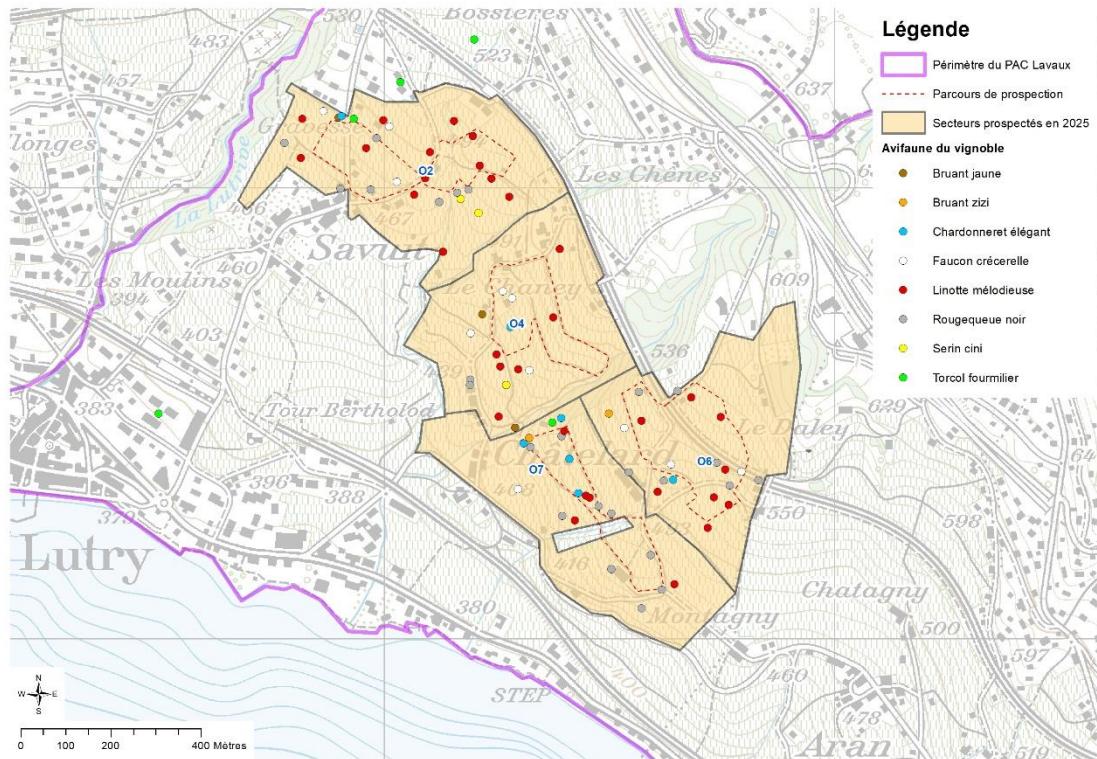


Figure 11. Carte de répartition des observations 2025 concernant l'avifaune du vignoble

5 Synthèse et recommandations

5.1 Synthèse des résultats des prospections 2025

Au cours des prospections réalisées en 2025 dans le secteur ouest de Lavaux, aucune nouvelle espèce n'a été observée, ce qui confirme la relative pauvreté biologique déjà relevée lors des précédentes analyses menées sur cette portion du territoire.

Néanmoins, il convient de souligner la présence de plusieurs espèces d'intérêt au voisinage du ruisseau du Châtelard. Cette observation met en lumière le rôle particulier de ce cours d'eau à l'échelle locale, en tant qu'élément structurant et corridor biologique favorable à la biodiversité.

5.2 Analyse de la situation écologique

La situation relevée lors de ces investigations souligne la nécessité d'accorder une attention particulière à la gestion des milieux en place et à la préservation, voire au renforcement, des éléments favorables à la faune et à la flore. La présence de petits biotopes et de quelques espèces d'intérêt patrimonial, même en faible nombre, révèle un potentiel de restauration et d'amélioration écologique qui mérite d'être intégré dans les réflexions et démarches futures.

Si l'évaluation reste mitigée, elle ne doit pas occulter le potentiel de restauration écologique existant. La faible occurrence d'accidents naturels du terrain, tels que les bancs de rochers, les ruptures de pente ou les affleurements, limite cependant la formation de zones incultes, lesquelles sont essentielles comme refuges pour la biodiversité locale. Toutefois, malgré cette contrainte, certaines possibilités d'amélioration subsistent. Des aménagements ciblés, nécessaires à la reconstitution de la richesse biologique, peuvent être intégrés relativement facilement dans le paysage. Leur mise en œuvre ne requiert pas de moyens considérables et ils sont susceptibles d'engendrer rapidement des effets positifs sur les communautés animales et végétales présentes.

5.3 Principes généraux des mesures en faveur de la biodiversité

L'état des lieux réalisé met en évidence que le maintien de la biodiversité locale repose en grande partie sur la présence de **petits biotopes-refuges** disséminés au sein du vignoble. Ces micro-habitats jouent un rôle crucial en offrant des refuges aux espèces les plus vulnérables.

Afin d'assurer la pérennité de ces espèces, il apparaît essentiel de renforcer ces éléments existants et de favoriser une meilleure **interconnexion** entre eux, notamment par la création de relais. Cette stratégie vise à limiter l'isolement des populations animales et végétales, condition indispensable à leur survie à long terme et de manière plus générale au bon fonctionnement du réseau écologique.

Evidemment, le choix de l'emplacement des futurs aménagements — qu'il s'agisse de massifs buissonnants, de friches herbeuses, de surfaces entretenues pour favoriser les adventices annuelles ou encore de pierriers servant de refuge aux reptiles — doit être défini en concertation avec les vignerons de manière à éviter de compliquer l'exploitation.

5.4

Mesures favorables à la biodiversité sur Lavaux ouest

La vision globale et presque exhaustive de la région ouest de Lavaux permet d'approfondir l'analyse spatiale du territoire. Cette connaissance précise des observations réalisées facilite l'identification des secteurs clés pour la biodiversité et oriente la planification vers des mesures véritablement intégrées dans le fonctionnement général du réseau écologique. Les mesures ont pour but de renforcer la cohérence et l'efficacité des corridors biologiques, des zones relais et des éléments structurants du paysage.

Les principaux éléments qui structurent le réseau écologique local comprennent les cours d'eau et leurs espaces riverains, les surfaces boisées – en particulier les lisières – ainsi que les éléments arborés, sans oublier les talus le long des infrastructures de transport telles que la voie ferrée.

La **carte** présentée en **annexe 1** localise ces éléments existants et propose quelques mesures prioritaires en faveur des espèces les plus intéressantes.

Des **refuges** destinés aux **reptiles** sont proposés pour améliorer la capacité d'accueil aux endroits présentant le meilleur potentiel. C'est en particulier le cas des lisières du cordon boisé du Châtelard, où subsistent des populations de couleuvres à collier (côté NO) et de vipères (côté SE). La mesure consiste à mettre en place des pierriers, éventuellement combinés avec des tas de bois, sur les axes privilégiés indiqués sur la carte (Figure 12). De tels aménagements s'avèrent profitable à de nombreuses autres espèces de la petite faune.



Figure 12. Exemples de petites structures (© Notices pratiques du KARCH)

La Figure 13 présente un modèle, évidemment à adapter selon le site choisi, de structure particulièrement favorable à l'hivernage des reptiles (hibernaculum).

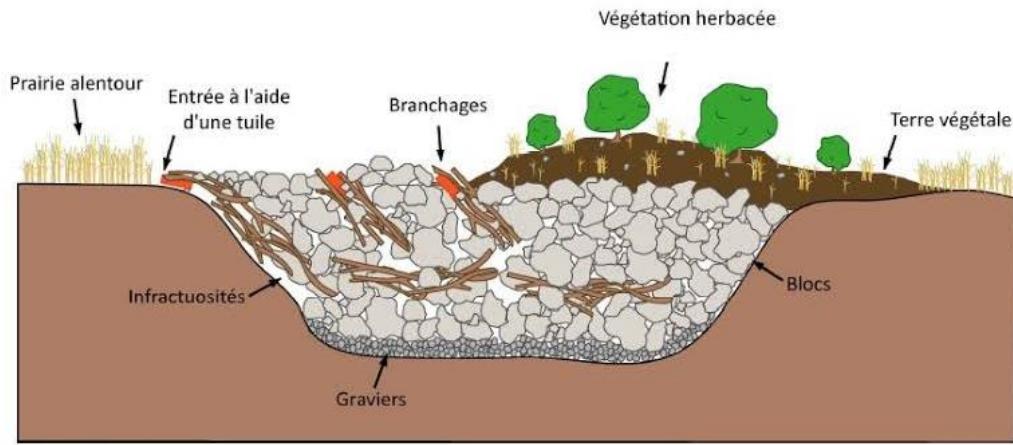


Figure 13. Modèle de pierrier-hibernaculum

Une autre mesure relativement simple à mettre en place consiste à poser des **nichoires** pour le **torcol**¹. Cela permettrait de renforcer la population locale de cet oiseau peu commun, observé à plusieurs reprises en 2025.

Plusieurs modèles de nichoir à torcol existent sur le marché (Figure 14). Il est également possible de les fabriquer soi-même (Figure 15).



Figure 14. Modèle de nichoir à torcol disponible dans le commerce (Landi)

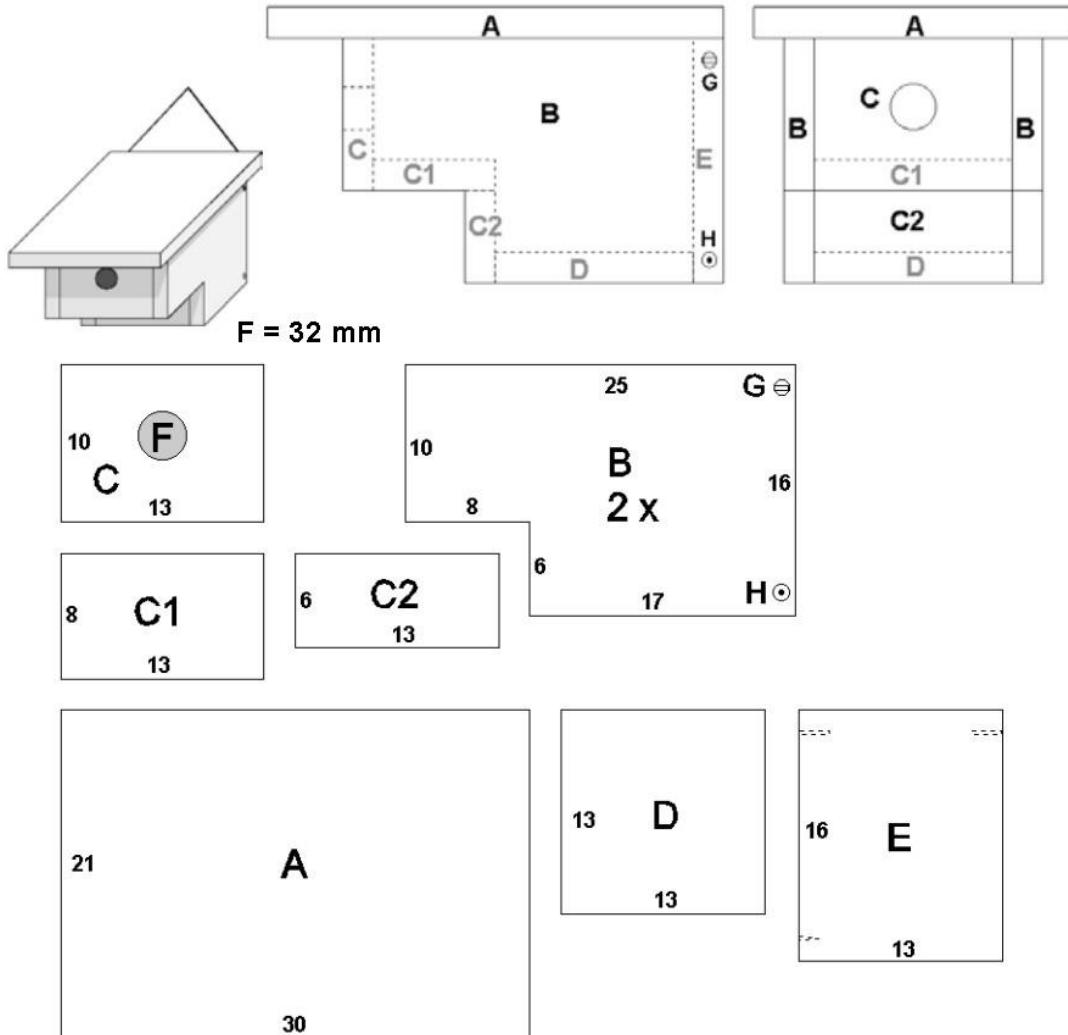


Figure 15. Exemple de nichoir pour le torcol fourmilier (© Station ornithologique suisse & Association suisse pour la protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse)

Dans le contexte spécifique de Lavaux ouest, diverses autres structures présentent un intérêt particulier pour la biodiversité et pourraient être mises en place au gré des opportunités.

- Petits massifs buissonnants et éléments arborés dispersés : Ces structures, particulièrement riches pour l'avifaune et les mammifères, sont d'autant plus intéressantes lorsqu'elles sont composées d'essences indigènes produisant du nectar et/ou des fruits, ou encore d'essences épineuses.
- Arbres fruitiers en bordure du bâti (en combinaison avec la pose de nichoirs).
- Friches herbeuses, même de surface réduite, offrent un potentiel non négligeable pour les insectes (abeilles sauvages, papillons, coléoptères).
- Perchoirs à rapaces (faucon crécerelle)

Ces éléments seront implantés de préférence dans le voisinage de biotopes existants ou sur les axes des corridors biologiques.

Références

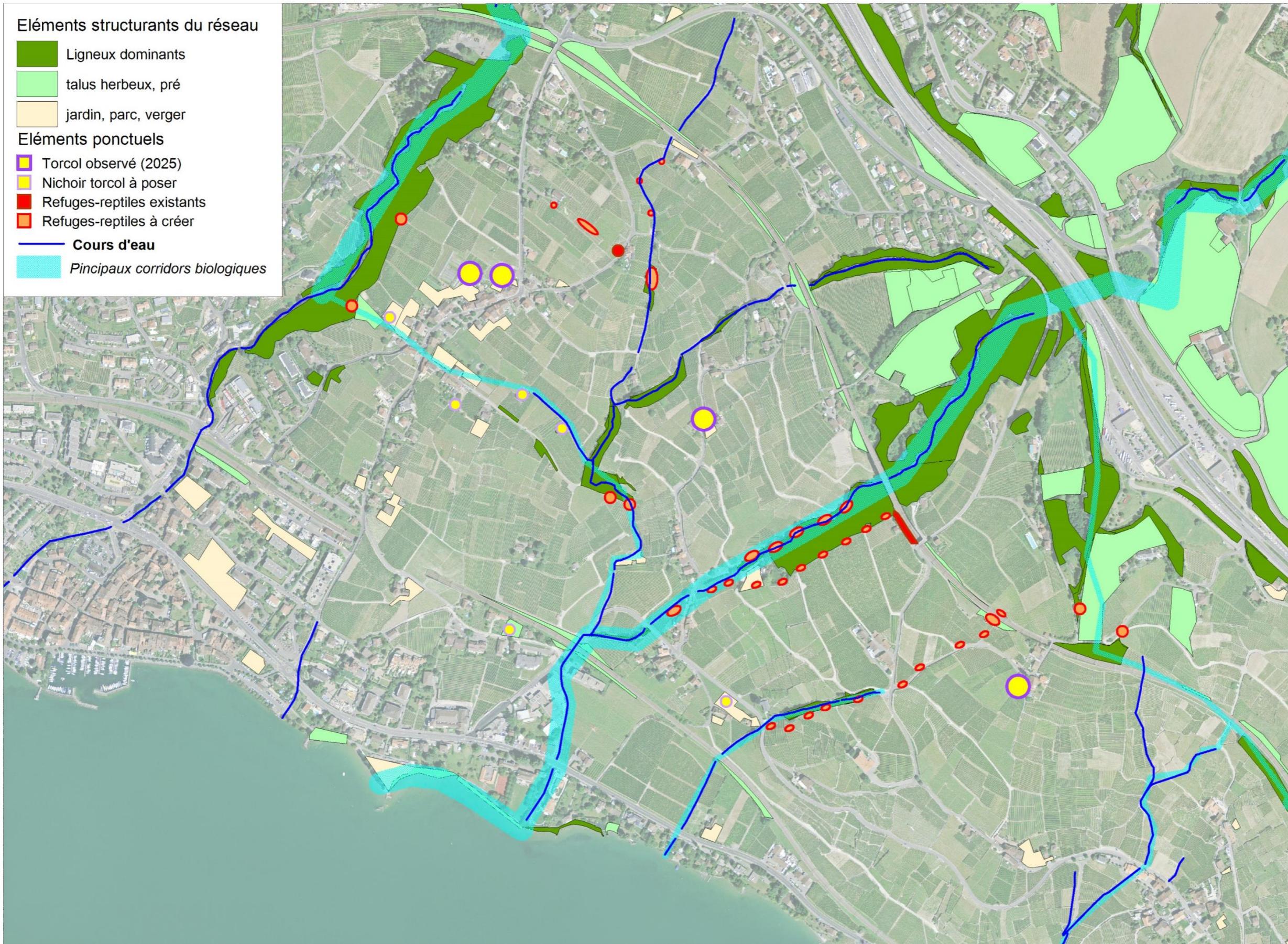
Bornand C., Gygax A., Juillerat P., Jutzi M., Möhl A., Rometsch S., Sager L., Santiago H., Eggenberg S. 2016: Liste rouge Plantes vasculaires. Espèces menacées en Suisse. Office fédéral de l'environnement, Berne et Info Flora, Genève. L'environnement pratique n° 1621: 178 p.

Bornand C., Eggenberg S., Gygax A., Juillerat P., Jutzi M., Marazzi B., Möhl A., Rometsch S., Sager L., Santiago H. 2019: Regionale Rote Liste der Gefässpflanzen der Schweiz. Info Flora, Genf, Bern, Lugano. 386 S

Monnerat C., Thorens P., Walter T., Gonseth Y. 2007 : Liste rouge des Orthoptères menacés de Suisse. Office fédéral de l'environnement, Berne et Centre suisse de cartographie de la faune, Neuchâtel. L'environnement pratique 0719 : 62 p.

Annexes

Annexe 1 Carte du réseau écologique et mesures proposées pour Lavaux ouest



Annexe 2 Catalogue floristique

Plantes vasculaires observées en 2025 dans quatre secteurs de Lavaux Ouest.

Catégories selon liste rouge régionale (Bornand et al. 2019 ; région MP) : vulnérables (VU), potentiellement menacées (NT) ; non menacées (LC), néophytes et statut indéterminé.

SECTEUR	02	04	06	07
Nombre d'espèces	149	161	161	137
VU	2	3	1	2
Anagallis foemina	+	+		
Anchusa arvensis		+		
Medicago minima	+			+
Misopates orontium		+		
Taraxacum laevigatum			+	+
NT	5	6	6	2
Diplotaxis muralis		+		
Festuca ovina	+			
Geranium sanguineum			+	
Holosteum umbellatum		+		+
Inula salicina		+	+	
Lathyrus sylvestris		+	+	
Papaver dubium	+			
Peucedanum cervaria			+	
Teucrium chamaedrys	+			
Torilis arvensis	+	+	+	+
Tragopogon pratensis			+	
Tragopogon pratensis ssp. orientalis		+		
Vincetoxicum hirundinaria	+			
LC	104	127	133	111
Acer campestre			+	+
Acer pseudoplatanus		+		
Achillea millefolium		+	+	+
Agrostis capillaris				+
Agrostis stolonifera	+	+		
Alliaria petiolata				+
Allium oleraceum		+	+	+
Allium vineale				+
Anagallis arvensis		+		
Arenaria serpyllifolia		+	+	+
Arrhenatherum elatius	+	+	+	+
Artemisia vulgaris	+		+	
Asplenium ruta-muraria	+	+	+	+
Asplenium trichomanes	+		+	
Bellis perennis	+	+	+	+
Brachypodium rupestre	+	+		
Brachypodium sylvaticum	+	+		
Bromus erectus	+		+	+

SECTEUR	02	04	06	07
<i>Bromus sterilis</i>		+	+	+
<i>Bryonia dioica</i>	+	+	+	
<i>Calystegia sepium</i>	+	+	+	
<i>Campanula rapunculoides</i>		+	+	
<i>Campanula rotundifolia</i>			+	
<i>Capsella bursa-pastoris</i>		+	+	+
<i>Cardamine hirsuta</i>	+	+	+	+
<i>Carex flacca</i>		+		
<i>Centaurea jacea</i>	+		+	
<i>Cerastium fontanum</i> ssp. <i>vulgare</i>		+	+	+
<i>Cerastium glomeratum</i>		+	+	+
<i>Chaenorhinum minus</i>	+	+		
<i>Chelidonium majus</i>		+	+	+
<i>Chenopodium album</i>	+		+	
<i>Chenopodium polyspermum</i>	+			
<i>Cichorium intybus</i>		+		
<i>Cirsium arvense</i>	+		+	+
<i>Clematis vitalba</i>		+	+	+
<i>Clinopodium vulgare</i>		+	+	+
<i>Convolvulus arvensis</i>	+	+	+	+
<i>Cornus sanguinea</i>		+	+	+
<i>Corylus avellana</i>		+		+
<i>Crataegus monogyna</i>		+		
<i>Crepis capillaris</i>	+	+	+	
<i>Crepis vesicaria</i> ssp. <i>taraxacifolia</i>	+	+	+	+
<i>Cymbalaria muralis</i>		+	+	+
<i>Cynodon dactylon</i>				+
<i>Dactylis glomerata</i>	+	+	+	
<i>Daucus carota</i>	+		+	+
<i>Digitaria sanguinalis</i>			+	+
<i>Diplotaxis tenuifolia</i>				+
<i>Echinochloa crus-galli</i>	+	+		
<i>Echium vulgare</i>		+		
<i>Elymus repens</i>				+
<i>Epilobium hirsutum</i>	+	+		
<i>Epilobium parviflorum</i>	+	+		
<i>Epilobium tetragonum</i>	+	+	+	+
<i>Equisetum arvense</i>	+	+	+	+
<i>Equisetum telmateia</i>	+	+		+
<i>Eragrostis minor</i>		+		+
<i>Erodium cicutarium</i>		+	+	+
<i>Erophila verna</i>	+		+	+
<i>Euonymus europaeus</i>		+		
<i>Eupatorium cannabinum</i>	+	+		+
<i>Euphorbia cyparissias</i>	+		+	+
<i>Euphorbia helioscopia</i>	+	+	+	+
<i>Euphorbia peplus</i>		+	+	

SECTEUR	02	04	06	07
<i>Festuca pratensis</i>	+	+	+	+
<i>Fragaria vesca</i>	+	+	+	+
<i>Frangula alnus</i>	+	+		
<i>Fraxinus excelsior</i>		+	+	+
<i>Fumaria officinalis</i>		+	+	+
<i>Galium album</i>	+	+	+	+
<i>Galium aparine</i>		+	+	+
<i>Geranium columbinum</i>		+		
<i>Geranium dissectum</i>	+	+	+	+
<i>Geranium molle</i>		+	+	+
<i>Geranium pusillum</i>	+	+	+	+
<i>Geranium pyrenaicum</i>		+	+	
<i>Geranium robertianum</i>		+	+	+
<i>Geranium robertianum</i> ssp. <i>purpureum</i>			+	
<i>Geranium rotundifolium</i>	+	+	+	
<i>Geum urbanum</i>	+	+	+	+
<i>Glechoma hederacea</i>		+	+	
<i>Glyceria notata</i>	+			
<i>Hedera helix</i>	+	+	+	+
<i>Heracleum sphondylium</i>	+			
<i>Hieracium murorum</i>	+	+	+	+
<i>Hordeum murinum</i>		+	+	+
<i>Humulus lupulus</i>		+		+
<i>Hypericum perforatum</i>		+	+	+
<i>Hypochaeris radicata</i>	+	+	+	+
<i>Knautia arvensis</i>	+		+	
<i>Lactuca serriola</i>	+	+		+
<i>Lamium amplexicaule</i>		+		+
<i>Lamium purpureum</i>		+	+	
<i>Lapsana communis</i>		+	+	
<i>Lathyrus pratensis</i>				+
<i>Ligustrum vulgare</i>	+		+	
<i>Linum catharticum</i>				+
<i>Lolium perenne</i>	+	+	+	+
<i>Lonicera xylosteum</i>				+
<i>Lotus corniculatus</i>	+	+	+	+
<i>Malva neglecta</i>	+		+	+
<i>Malva sylvestris</i>	+	+		
<i>Medicago lupulina</i>		+	+	+
<i>Medicago sativa</i>	+		+	+
<i>Melilotus albus</i>	+	+		
<i>Mercurialis annua</i>	+	+	+	+
<i>Myosotis arvensis</i>		+		
<i>Ononis repens</i>		+	+	
<i>Origanum vulgare</i>	+		+	
<i>Ornithogalum umbellatum</i>	+			
<i>Orobanche caryophyllacea</i>	+			

SECTEUR	02	04	06	07
Orobanche minor			+	
Oxalis acetosella				+
Oxalis corniculata		+	+	
Pastinaca sativa	+	+	+	
Picris hieracioides		+	+	+
Pimpinella major			+	
Plantago lanceolata		+	+	+
Plantago major	+		+	+
Poa annua		+	+	+
Poa nemoralis			+	
Poa pratensis		+	+	+
Poa trivialis		+	+	
Polygonum aviculare	+	+	+	
Portulaca oleracea	+	+	+	+
Potentilla reptans	+	+	+	+
Potentilla verna			+	
Primula acaulis			+	
Prunus avium		+	+	+
Prunus padus	+			
Prunus spinosa				+
Ranunculus acris			+	
Ranunculus bulbosus			+	+
Ranunculus repens	+	+		+
Reseda lutea	+	+	+	+
Ribes uva-crispa			+	
Rorippa sylvestris			+	
Rosa canina		+	+	+
Rubus caesius	+	+	+	+
Rubus fruticosus			+	+
Rumex obtusifolius	+		+	+
Sagina procumbens				+
Salix alba	+	+		
Salix caprea		+		
Salvia pratensis	+		+	+
Sambucus nigra	+	+	+	+
Sanguisorba minor	+	+	+	+
Saponaria officinalis				+
Saxifraga tridactylites	+	+		+
Sedum album	+	+	+	+
Sedum dasypodium	+	+		
Senecio erucifolius			+	
Senecio vulgaris	+	+	+	+
Setaria pumila	+	+	+	+
Setaria verticillata	+			+
Setaria viridis	+		+	
Sherardia arvensis		+		+
Silene vulgaris	+			

SECTEUR	02	04	06	07
<i>Sisymbrium officinale</i>		+		
<i>Solanum nigrum</i>	+	+	+	+
<i>Sonchus asper</i>	+	+	+	+
<i>Sonchus oleraceus</i>	+	+	+	+
<i>Stellaria media</i>		+	+	
<i>Taraxacum officinale</i>	+	+	+	+
<i>Thymus pulegioides</i>				+
<i>Torilis japonica</i>		+	+	+
<i>Tragopogon dubius</i>	+	+		+
<i>Trifolium dubium</i>		+		
<i>Trifolium pratense</i>	+	+	+	+
<i>Trifolium repens</i>		+	+	+
<i>Tussilago farfara</i>			+	
<i>Ulmus minor</i>			+	
<i>Urtica dioica</i>	+	+	+	+
<i>Valerianella carinata</i>	+	+	+	+
<i>Verbena officinalis</i>		+	+	+
<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	+			+
<i>Veronica arvensis</i>	+	+		
<i>Veronica chamaedrys</i>	+	+		
<i>Veronica hederifolia</i>	+		+	
<i>Viburnum lantana</i>			+	
<i>Viburnum opulus</i>	+			
<i>Vicia cracca</i>	+	+	+	+
<i>Vicia sativa</i>			+	+
<i>Vicia sativa</i> ssp. <i>nigra</i>		+		
<i>Vicia sepium</i>	+	+		+
<i>Viola arvensis</i>	+	+		
<i>Viola hirta</i>	+		+	
<i>Lathyrus latifolius</i>	+	+	+	
<i>Festuca ovina</i>	+			
<i>Muscari racemosum</i>	+		+	+
<i>Ranunculus acris</i>			+	
<i>Erophila verna</i>	+		+	+
<i>Iris xgermanica</i>	+			
<i>Polygonum aviculare</i>	+	+	+	+
<i>Veronica hederifolia</i>	+		+	
Indéterminé	2	1	8	2
<i>Allium</i> sp.			+	
<i>Hieracium</i> sp.			+	
<i>Lactuca</i> sp.			+	
<i>Lonicera</i> sp.			+	
<i>Rosa</i> sp.			+	
<i>Salix</i> sp.	+			
<i>Torilis</i> sp.			+	+
<i>Viola</i> sp.			+	
<i>Vitis vinifera</i>	+	+	+	+

SECTEUR	02	04	06	07
NEOPHYTES	36	24	13	20
<i>Aesculus hippocastanum</i>		+		
<i>Ailanthus altissima</i>	+	+	+	
<i>Althaea officinalis</i>				+
<i>Amaranthus retroflexus</i>	+		+	+
<i>Antirrhinum majus</i>	+			+
<i>Artemisia verlotiorum</i>		+		
<i>Aubrieta deltoidea</i>	+	+		+
<i>Aurinia saxatilis</i>		+		+
<i>Bergenia crassifolia</i>	+			
<i>Borago officinalis</i>	+			
<i>Bromus riparius</i>		+		
<i>Buddleja davidii</i>		+		
<i>Campanula poscharskyana</i>	+	+		
<i>Centranthus ruber</i>	+		+	+
<i>Cerastium sp.</i>				+
<i>Cerastium tomentosum</i>	+			
<i>Conyza bonariensis</i>		+		+
<i>Conyza canadensis</i>	+	+		+
<i>Conyza sp.</i>		+	+	
<i>Conyza sumatrensis</i>	+		+	+
<i>Cotoneaster horizontalis</i>			+	
<i>Cotoneaster sp.</i>			+	
<i>Cydonia oblonga</i>		+		
<i>Erigeron annuus</i>	+	+	+	+
<i>Erigeron karvinskianus</i>	+			+
<i>Eschscholzia californica</i>	+			
<i>Euphorbia maculata</i>	+			
<i>Forsythia xintermedia</i>	+			
<i>Galinsoga quadriradiata</i>	+		+	
<i>Hibiscus syriacus</i>	+			
<i>Iberis sp.</i>	+			
<i>Lavandula angustifolia</i>		+		
<i>Lepidium virginicum</i>		+		
<i>Lolium multiflorum</i>	+	+		
<i>Mentha spicata</i>	+			
<i>Narcissus sp.</i>				+
<i>Oenothera biennis</i>	+			
<i>Oenothera glazioviana</i>	+			
<i>Oxalis dillenii</i>	+	+		
<i>Parthenocissus inserta</i>	+	+		+
<i>Parthenocissus tricuspidata</i>	+		+	+
<i>Phyllostachys aurea</i>	+			
<i>Prunus armeniaca</i>		+		
<i>Prunus domestica ssp. insititia</i>	+			+
<i>Pyrus communis</i>	+			
<i>Robinia pseudoacacia</i>		+		+

SECTEUR	02	04	06	07
<i>Rosa rugosa</i>	+			
<i>Salix xfragilis</i>		+		
<i>Senecio inaequidens</i>	+		+	
<i>Solanum chenopodioides</i>				+
<i>Solanum</i> sp.	+			
<i>Solidago canadensis</i>	+	+		+
<i>Symphytum xuplandicum</i>	+			
<i>Veronica persica</i>	+	+	+	
<i>Viburnum tinus</i>	+	+	+	+